

Utilisation obligatoire de ce formulaire pour toutes demandes de mutation

Cas 1 - Durant la période de mutation, fixée du **1er septembre au 31 octobre**, le licencié UFOLEP désirant changer d'association fait homologuer sa licence pour une ou plusieurs pratiques sportives dans l'association de son choix, en remplissant ce formulaire.

Cas 2 - En cas de changement d'association, hors de cette période et pour la même pratique sportive, le licencié devra joindre, à la demande d'homologation, la photocopie de la lettre recommandée qu'il aura préalablement envoyée au président de l'association quittée, accompagnée du versement des droits éventuels correspondants. **Dès lors qu'il en aura été informé, et s'il le souhaite, le président aura quinze jours pour faire parvenir au comité départemental son avis** sur ce changement. En cas d'avis négatif, le comité directeur départemental pourra statuer après avoir entendu de vive voix le licencié. La décision du comité directeur reste soumise à l'appel éventuel du licencié devant la commission d'appel. **Cette obligation s'éteint le 31 août de la saison en cours. Si le changement d'association concerne deux comités départementaux, c'est le comité quitté qui statuera.**

Cas 3 - En cas de mutation interfédérale prévue par une convention liant les deux fédérations, il conviendra d'en respecter les conditions.

1/ L'intéressé

Nom et Prénom : N° de licence :

Licencié UFOLEP dans l'association : Date de naissance : / /

Souhaite être muté pour la saison : /

Dans l'association UFOLEP :

Pour le (les) motif(s) suivants:.....

Date et signature de l'intéressé :

2/ Le club quitté

Au cours de sa réunion du / / le comité directeur du club quitté a donné un avis :

favorable, défavorable (1) , à cette demande de mutation.

Motif(s) :

Date, signature du Président du club et cachet de l'association :

3/ Avis du Comité Départemental UFOLEP quitté (2)

Le comité départemental UFOLEP de donne un avis

favorable, défavorable (1) , à cette demande de mutation.

Motif(s) :

Date, signature du Président du Comité Départemental UFOLEP et cachet de la délégation :

4/ Le club d'accueil

Le comité directeur de l'association.....s'est réuni le / / et a donné un avis

favorable, défavorable (1) , à cette demande de mutation.

Motif(s) :

Date, signature du Président du club et cachet de l'association :

5/ Le Comité Départemental UFOLEP Aisne s'est réuni le / /

Décision prise : favorable, défavorable (1) , à cette mutation. (à communiquer à l'intéressé).

Date, signature du Président du Comité Départemental UFOLEP Aisne et cachet de la délégation :

(1) Cocher la case correspondante

(2) Seulement en cas de changement de département.